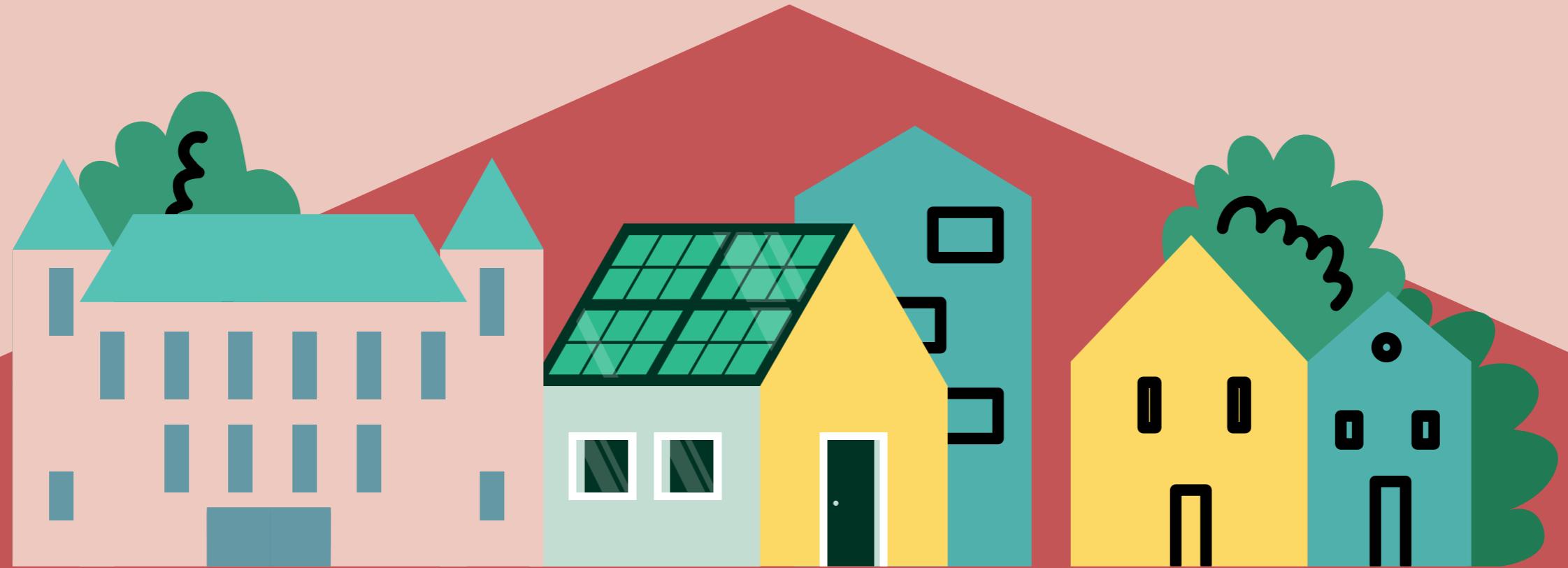
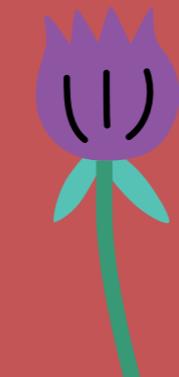


Le Conseil départemental aux côtés des Valdoisiens



VAL D'OISe 2040

Stratégie territoriale



A

ÉDITO



En novembre 2021, la révision du Schéma Directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF) a été actée par le Conseil régional.

L'ambition de ce SDRIF-E à vocation environnementale est d'impulser une transformation profonde du territoire régional permettant de concilier un objectif de croissance durable, partagée et solidaire avec la préservation du cadre de vie.

Pour le Conseil départemental du Val d'Oise, cette révision représente une opportunité unique de concevoir une stratégie destinée à renforcer l'attractivité de notre Département en adaptant notre territoire aux grands défis de notre temps, qu'il s'agisse de la cohésion sociale, des transitions écologique et énergétique, du logement, du développement économique ou encore des mobilités ; avec, en toile de fond, l'enjeu central de l'amélioration de la qualité du cadre de vie pour tous les Val d'Oisiens.

C'est dans cette perspective que s'inscrit ce document pédagogique et synthétique qui présente avec un maximum de clarté les grands enjeux d'aménagement en Val d'Oise afin de permettre à notre Département de gagner la place qu'il mérite au cœur de l'écosystème francilien.

Ce bréviaire stratégique est le fruit d'un important travail d'équipe réalisé en collaboration avec nos directions métier, les élus départementaux mais aussi l'ensemble de nos partenaires territoriaux dans le cadre de sessions de co-construction ou lors de concertations élargies. Je remercie chaleureusement ces forces vives du Val d'Oise pour leur contribution précieuse.

Imaginé comme un instrument d'aide à la décision, ce document servira de bâton de berger aux élus du Val d'Oise mais aussi aux agents du Conseil départemental, qui pourront se référer à cette formidable banque d'information sur notre territoire et ses enjeux.

À l'aide de cet outil de planification, nous pourrons : appuyer les projets de développement du territoire et de logement dans une perspective de maîtrise foncière ; porter une ambition forte dans la préservation des espaces naturels et agricoles et dans la transition énergétique ; investir dans les mobilités en réalisant et soutenant les projets prioritaires. En un mot : voir le Val d'Oise en grand !

Marie-Christine Cavecchi,
Présidente du Département du Val d'Oise



Note d'intention

Ce document co-construit avec les élus du Département et piloté par la Direction des Territoires et de l'Habitat, a bénéficié d'un travail éminemment transversal avec l'ensemble des Directions concernées par les thèmes abordés, ainsi qu'un travail important avec des partenaires tels que l'Institut Paris Région.

Cette feuille de route volontairement synthétique et illustrée (cartes, infographies, chiffres clés, photos...), doit permettre aux élus, et agents du territoire, de s'informer de façon rapide mais précise et fiable, sur chacun des 10 thèmes développés.

Il a pour but d'offrir une vue d'ensemble des enjeux et des défis du Val d'Oise quant à l'aménagement de son territoire. Il revêt ainsi un rôle de support stratégique d'aide à la décision.

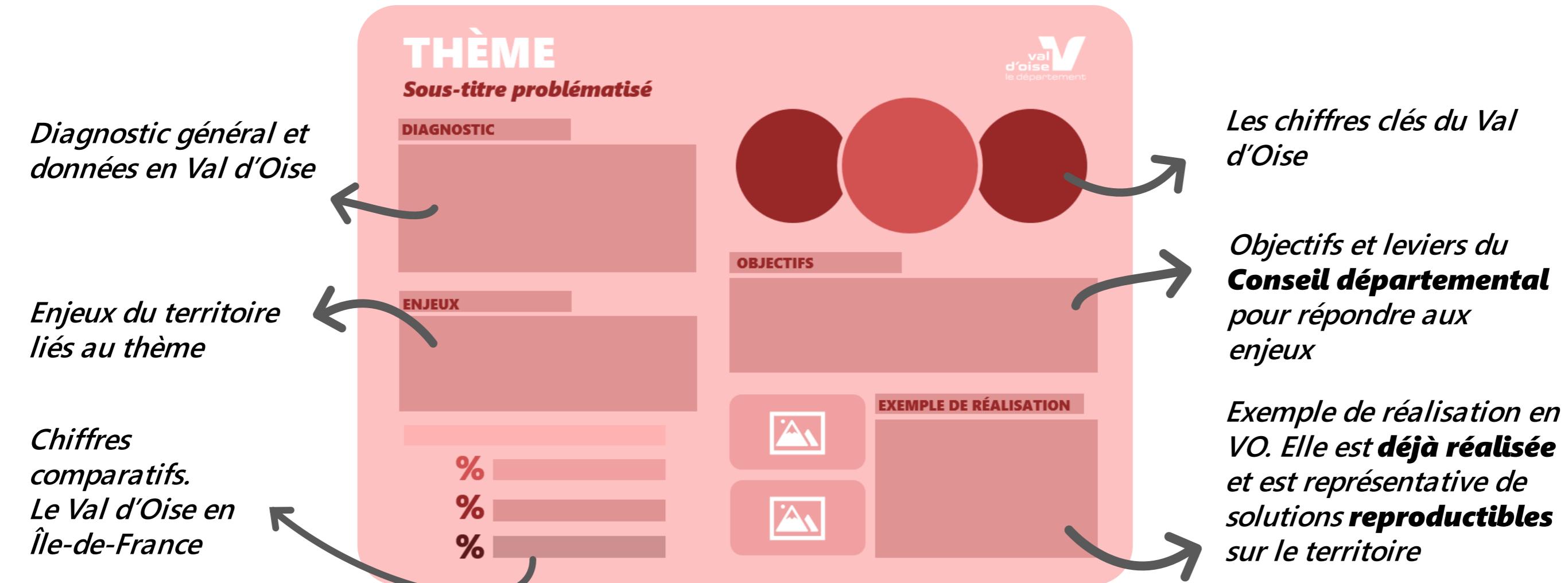
Pensé pour être vivant et évolutif, il pourra être mis à jour ou enrichi ponctuellement.

Structure du document

Le document développe 10 thèmes liés à l'aménagement et à l'action départementale en Val d'Oise.

Une planche double est consacrée à chacun de ces thèmes. Composée d'une page de texte, et d'une carte de synthèse grand format, elle offre deux lectures complémentaires, illustrées et spatialisées des informations sur le territoire.

Ci-dessous, la maquette de la moitié de planche dédiée au texte et aux chiffres clés :



SOMMAIRE

*Être pleinement la
« collectivité du
territoire »*

*Respirer en
Val d'Oise*

*Investir pour les
mobilités*

*Investir pour
l'attractivité du
Val d'Oise*

- 
- 8 DÉMOGRAPHIE
 - 10 AMÉNAGEMENT
 - 14 NATURE ET BIODIVERSITE
 - 16 EAU ET AGRICULTURE
 - 18 ÉNERGIE
 - 20 RISQUES ET NUISANCES
 - 24 MOBILITÉ(S)
 - 26 COMMERCE ET LOGISTIQUE
 - 30 EMPLOI ET FORMATION
 - 32 TOURISME ET PATRIMOINE





STRATÉGIE TERRITORIALE

**ÊTRE PLEINEMENT LA
« COLLECTIVITÉ DU TERRITOIRE »**

en accompagnant les projets du territoire répondant aux enjeux de développement et de logement dans une perspective de maîtrise foncière

DÉMOGRAPHIE

Une population en augmentation continue

DIAGNOSTIC

Ces dix dernières années, la population du Val d'Oise a davantage augmenté que la population régionale (+ 7%, contre + 5%) pour atteindre 1,2M d'habitants. Cette évolution est répartie sur l'ensemble du territoire, mais est plus marquée autour de l'axe de l'A15 ainsi que dans le nord-est du département.

Cette dynamique spatiale devrait se poursuivre. Entre 2013 et 2021, 50% des logements autorisés se situent dans les seuls territoires de Cergy-Pontoise et de Val Parisis.

À l'image des autres départements de grande couronne, le Val d'Oise est un territoire privilégié d'accueil des familles en raison de son offre en grands logements (55% de T4 et plus), plus importante qu'en petite couronne (36%). Cependant, en raison du vieillissement de la population, le nombre de personnes de plus de 60 ans est en forte augmentation.

Le département remplit sa part de construction de logements avec près de 8 000 logements autorisés par an en moyenne depuis 2017 pour un objectif fixé à 6 000 dans le Schéma régional de l'habitat et de l'hébergement 2017 (SRHH, actuellement en révision).

Cependant, la suroccupation des logements est en augmentation, notamment dans les secteurs urbanisés.

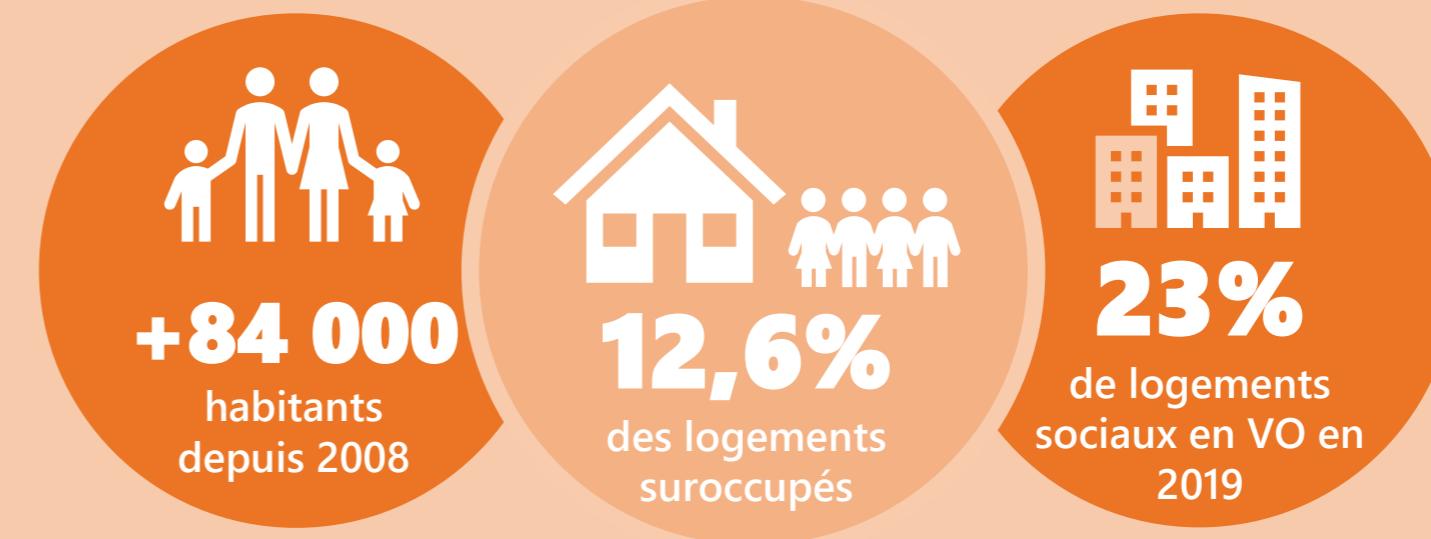
On compte environ 70 000 demandes de logement social dans le Val d'Oise (pour 8 000 attributions par an), soit plus de la moitié du parc existant (122 000), une proportion similaire à la petite couronne et à la Seine-et-Marne.

Depuis 2011, en moyenne, 1 750 logements sociaux (PLS, PLUS et PLAI confondus) sont livrés chaque année.

ENJEUX

Maîtriser l'évolution de la population et permettre aux habitants de se loger dignement.

Faciliter l'accès au logement pour les jeunes et les populations modestes, difficile en Île-de-France en raison de son coût élevé.



OBJECTIFS

- ✓ Développer les services en fonction de l'augmentation de la population (collèges, services sociaux...) et des besoins des nouveaux arrivants (équipements et services publics)
- ✓ Poursuivre l'engagement du Département dans le dispositif expérimental d'habitat inclusif et adapté afin de répondre aux besoins de la population senior et/ou en situation de handicap
- ✓ Concourir au maintien de la production de logements en nombre, en typologie variée et à coût maîtrisé, afin de permettre aux habitants qui le souhaitent de rester dans le Val d'Oise



©Atrium Architectes LP/D.P

EXEMPLE DE RÉALISATION

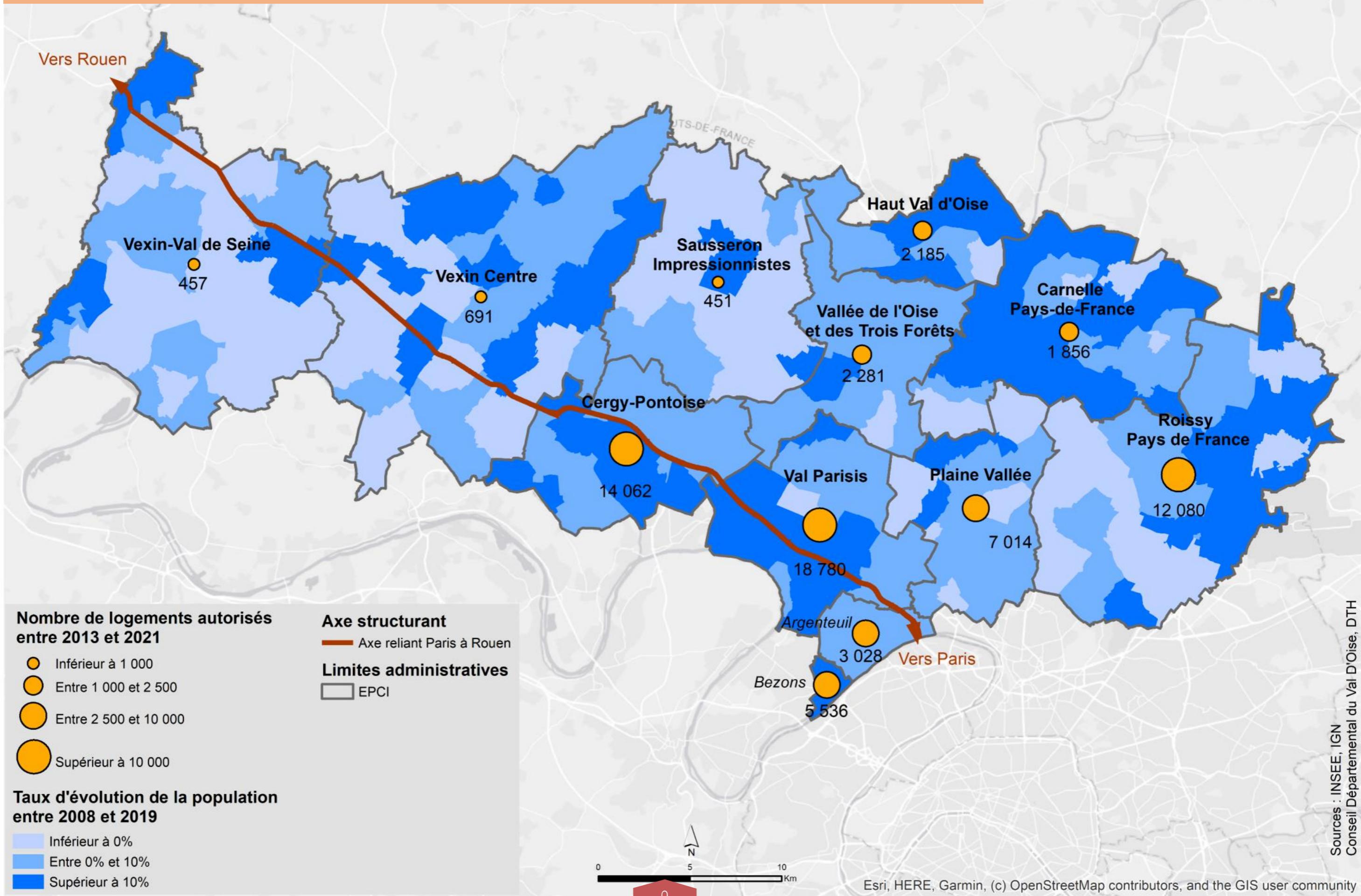
Cormeilles-en-Parisis

Collège Louise Weiss

MOA : Conseil Départemental du Val d'Oise (CDVO)

- Capacité d'accueil de 700 élèves
- Intégré à la création du quartier des Bois-Rochefort, apport d'une population nouvelle.
- Labellisation « Etablissement en démarche globale de développement durable » (panneaux solaires, récupération de l'eau de pluie pour les sanitaires...)

ÉVOLUTION DE LA POPULATION DANS LE VAL D'OISE



AMÉNAGEMENT

Une urbanisation maîtrisée

DIAGNOSTIC

Depuis 20 ans, la consommation des espaces naturels et agricoles ralentit en Île-de-France.

Dans le Val d'Oise, on observe 1 188 ha consommés entre 2012 et 2021. On note cependant un doublement de la consommation sur la période 2017-2021 en comparaison de la précédente (2012-2017).

La consommation d'espaces naturels et agricoles (ENAF) se fait principalement au bénéfice d'espaces ouverts (parcs et jardins, délaissés routiers et golfs pour 26%) et d'activités (22%). La production de logements, plutôt dense n'est responsable que de 14% de la consommation d'ENAF en Val d'Oise.

ENJEUX

La loi climat et résilience qui sera transcrise dans le SDRIF-E impose de réduire environ de moitié la consommation d'espaces naturels et forestiers pour le Val d'Oise.

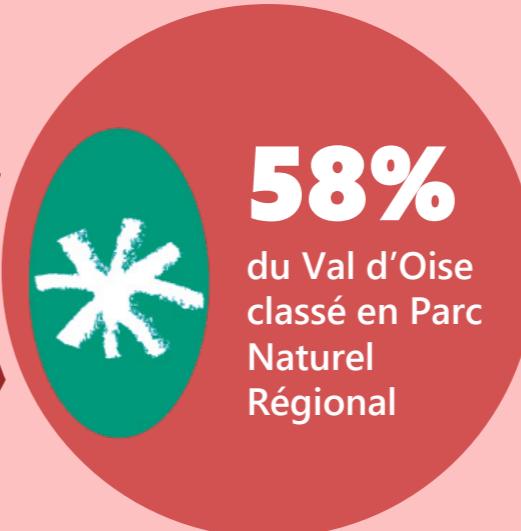
Il est nécessaire d'adapter et repenser les projets d'aménagement consommateurs d'espaces, afin de réduire leurs impacts tout en permettant la réalisation des projets indispensables au Val d'Oise et à ses habitants (mobilité, logement, équipement) et en maintenant la qualité paysagère. La reconversion des friches urbaines doit être préférée à l'utilisation de terres agricoles.

Le Val d'Oise en Île-de-France, c'est :

6% des emplois

10% de la superficie et de la population

17% de la consommation de terres agricoles et naturelles (2017-2021)



OBJECTIFS

- ✓ Contribuer à l'objectif national de zéro artificialisation nette (ZAN) des sols, à l'horizon 2050 et répondre aux objectifs intermédiaires fixés par le futur SDRIF-E
- ✓ Continuer à soutenir les actions des PNR Oise-Pays de France et du Vexin français en faveur d'un aménagement durable
- ✓ Intégrer les enjeux environnementaux dans les projets d'aménagement menés ou subventionnés par le Département



EXEMPLE DE RÉALISATION

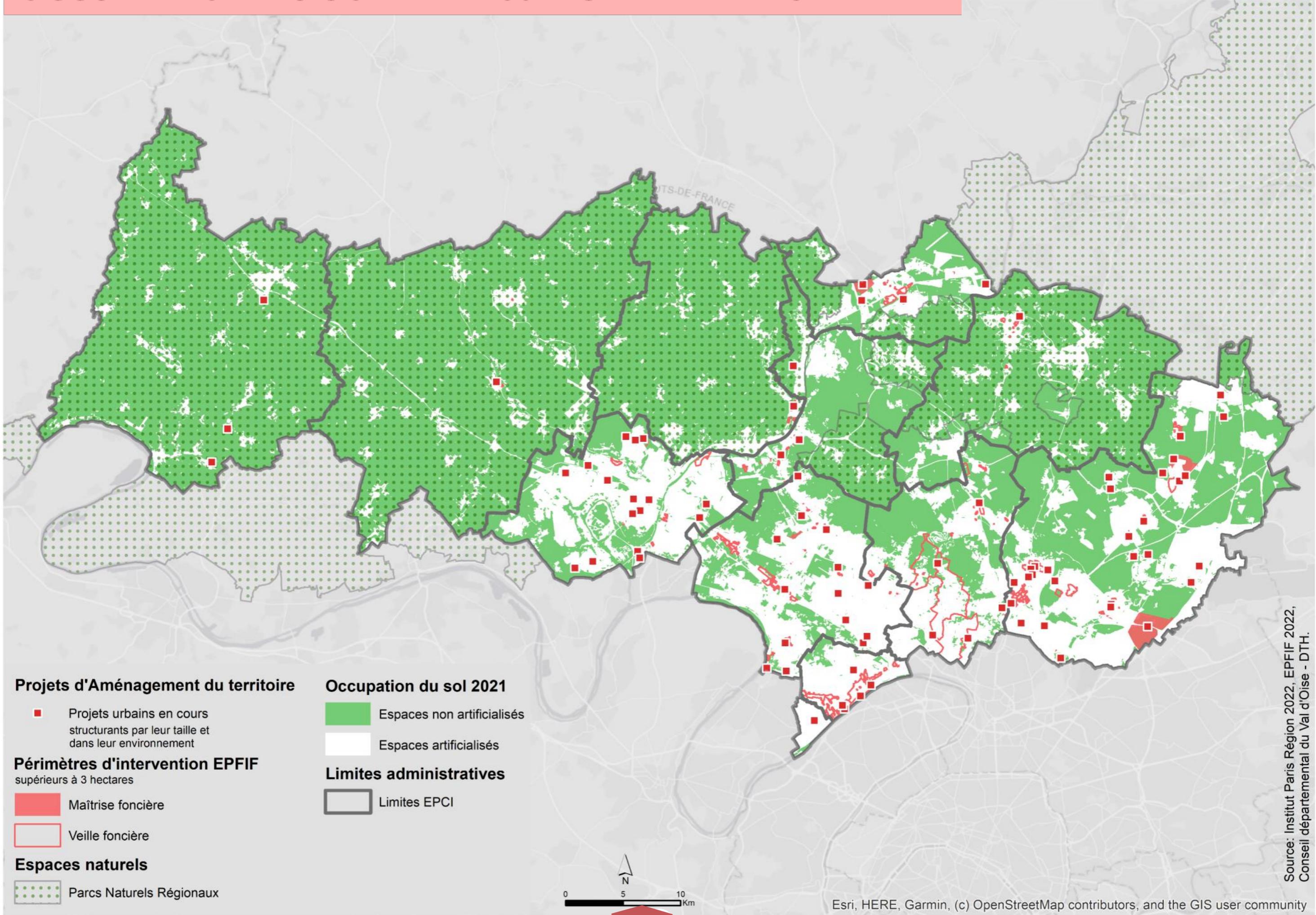
Asnières-sur-Oise

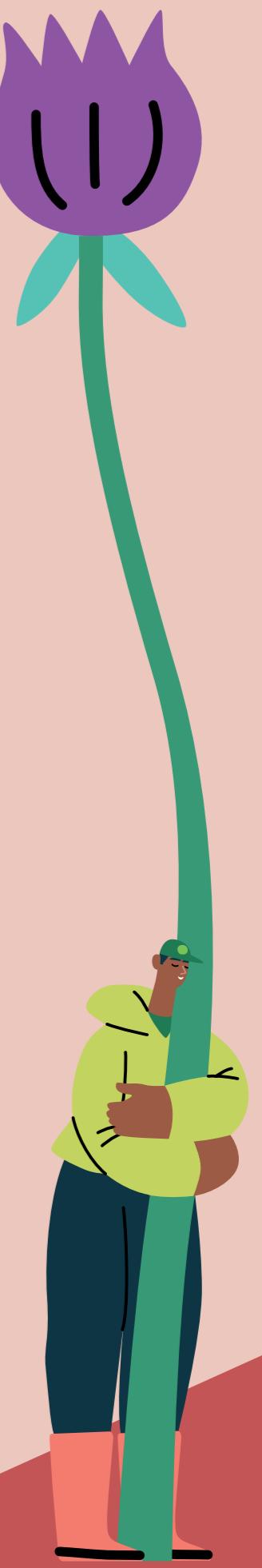
Quartier du Domaine de Sophie

MOA : Commune d'Asnières-sur-Oise ; Nexit
Intervention foncière : CDVO

- 2,7 hectares de friche recyclés
- 131 logements (dont 72 individuels et 59 collectifs)
- 30% de locatif social
- 1 700 m² de commerces

OCCUPATION DU SOL ET PROJETS D'AMÉNAGEMENT







STRATÉGIE TERRITORIALE
RESPIRER EN VAL D'OISE

en portant une ambition forte dans la préservation des espaces naturels et agricoles et dans la transition énergétique

NATURE ET BIODIVERSITÉ

Des espaces naturels à protéger

DIAGNOSTIC

Le Val d'Oise fait partie intégrante de la ceinture verte d'Ile-de-France, notamment par son réseau forestier (3 forêts domaniales, totalisant 4 487 ha), couvrant 21 % du territoire, mais aussi par ses milieux naturels diversifiés : zones humides, pelouses calcicoles, sites géologiques, etc.

Protégé par deux Parcs naturels régionaux (PNR), il compte également 3 réserves naturelles, 2 réserves biologiques et 51 Espaces Naturels Sensibles (ENS). Ces derniers constituent une compétence départementale et vont de la simple zone de veille foncière au site acquis, géré et ouvert au public.

Ils accueillent une partie des 277 espèces de flore patrimoniale recensées sur le territoire, dont 150 étaient considérées menacées à court terme en 2015. Entre 10 % et 30 % de la faune y est également menacée, à l'image des chauve-souris, dont la conservation représente une responsabilité départementale, le Val d'Oise hébergeant 18 des 21 espèces franciliennes de chauves-souris.

Enfin, le Val d'Oise offre un patrimoine géologique : 4 étages géologiques ont été décrits en premier sur notre territoire (Danien, Sannoisien, Auversien, Marinésien), et peuvent être observés dans certains sites remarquables tels que les anciennes carrières de Vigny-Longuesse et du Guépelle (St-Witz).

ENJEUX

Améliorer la connaissance de la biodiversité valdoisienne.

Préserver le patrimoine naturel, améliorer la prise en compte de la biodiversité dans l'aménagement du territoire et les politiques publiques.

Donner accès à la nature, et sensibiliser tous les publics.

Lutter contre les espèces exotiques envahissantes.

Maintenir et renforcer les corridors écologiques tels que les haies, les bandes enherbées, ou encore les cours d'eau.



OBJECTIFS

- ✓ Développer le réseau des Espaces Naturels Sensibles (objectif : 66 ENS)
- ✓ Poursuivre et intensifier le travail partenarial avec l'Office national des forêts (ONF) pour la gestion et la valorisation des forêts domaniales
- ✓ Planter la nouvelle forêt de Maubuisson (1 350 hectares)
- ✓ Créer des sanctuaires de biodiversité (île d'Herblay-sur-Seine, îles fluviales de l'Oise, îlots de sénescence en forêts départementales)



©CDVO – Rapport d'activité ENS 2019-2022



©Commune de Santeuil

EXEMPLE DE RÉALISATION

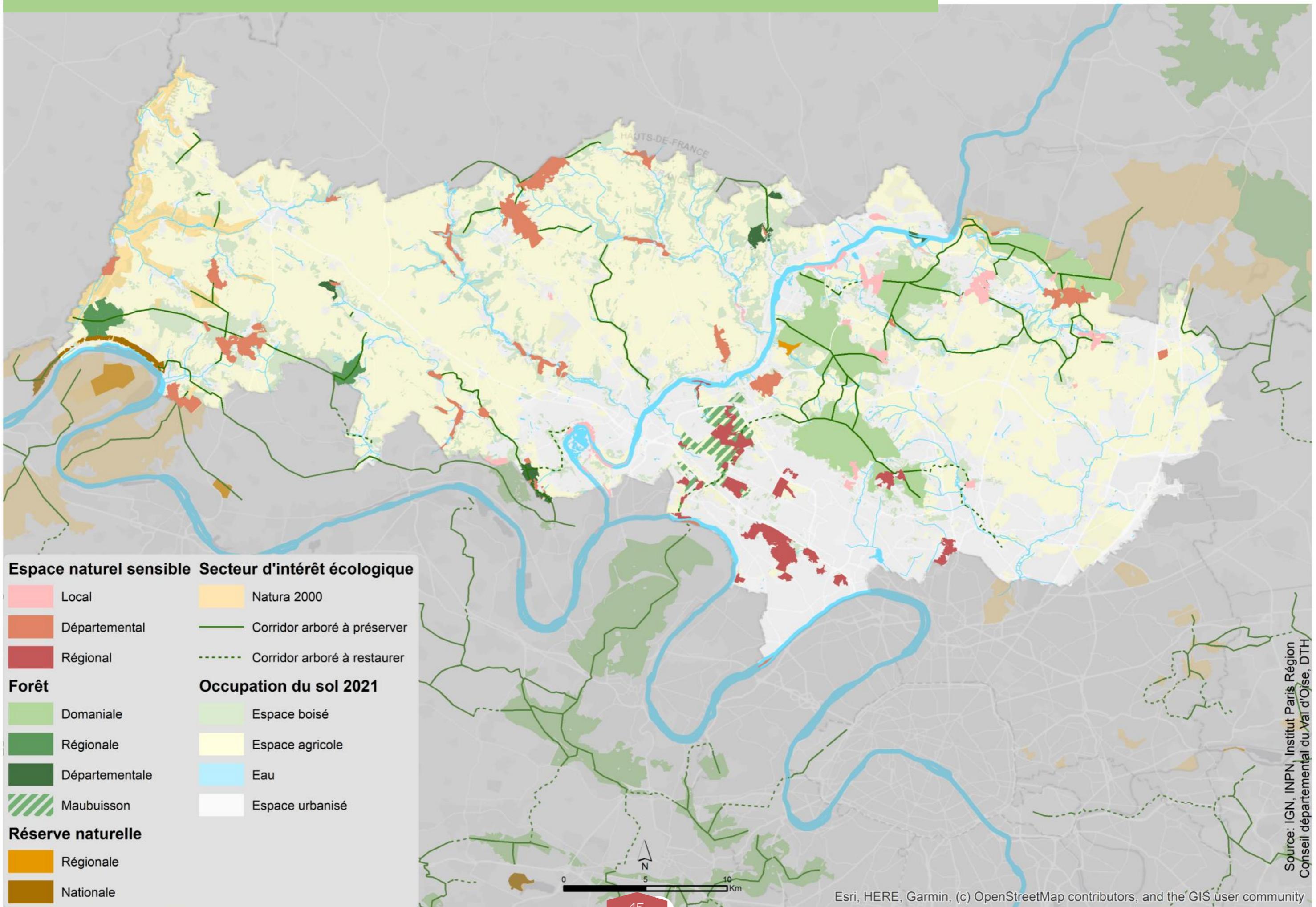
Santeuil

Etang de Vallière

Gestion départementale CDVO (ENS)

- 24 hectares, étang de pêche
- Boucle sport de nature entre la Couleuvre et la Viosne
- Pelouses calcicoles gérées par éco pâturage
- Valorisation du patrimoine géologique

ESPACES NATURELS PROTEGÉS



EAU ET ALIMENTATION

Sécuriser l'approvisionnement, protéger la ressource

DIAGNOSTIC

Le Val d'Oise est spécialisé en grandes cultures (céréales, betteraves, oléo-protéagineux), elles y représentaient près de 90% de la Surface Agricole Utile (SAU) en 2019. Cependant, le Département concentre près de la moitié des surfaces de vergers et 2/3 des arboriculteurs franciliens. Il recense également 63 producteurs en vente directe en 2022.

L'agriculture biologique en Val d'Oise est nettement inférieure au niveau régional et national. Elle ne représente que 1,7% de la SAU totale contre 7,1% en Île-de-France et 9,5% nationalement.

L'approvisionnement en eau du Val d'Oise s'appuie en grande partie sur les eaux de surface mais aussi souterraines. Il est à surveiller, aussi bien du point de vue quantitatif (changement climatique) que qualitatif (nitrates, pesticides...). Le département est également confronté à des abandons de captages et à un prix de l'eau croissant (traitements).

ENJEUX

Sécuriser l'approvisionnement alimentaire et d'eau potable (en qualité et en quantité) :

- Préserver le foncier agricole et favoriser le vivre ensemble urbain-rural ;
- Anticiper le changement climatique et s'y adapter ;
- Reconquérir la qualité de l'eau (nappes et rivières) ;
- Favoriser l'utilisation des eaux grises ;
- Assurer la pérennité des exploitations agricoles.

L'approvisionnement en eau potable en Val d'Oise :

80%

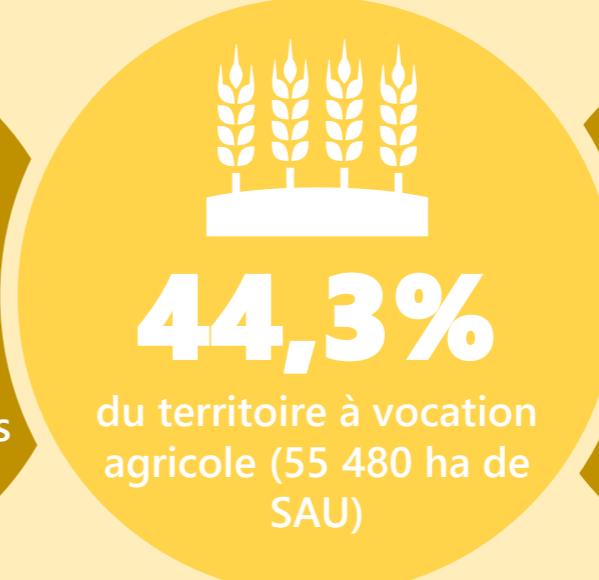
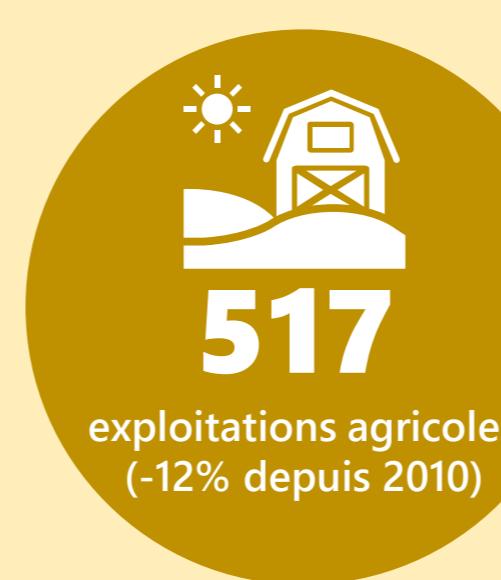
issue d'eau de surface
(Usine de Méry-sur-Oise)



20%

issue
d'eau souterraine via
77 captages

protégés à 85%



OBJECTIFS

- ✓ Protéger 100% des captages d'eau potable
- ✓ Améliorer la connaissance des volumes d'eau disponibles dans les nappes
- ✓ Accompagner l'évolution des pratiques agricoles pour la sécurité alimentaire, la préservation en eau et la biodiversité en coordination avec les acteurs du territoire
- ✓ Développer les circuits courts, notamment dans la restauration collective

EXEMPLES DE RÉALISATION

Vente en circuits courts

Fosses – Ferme de Basile

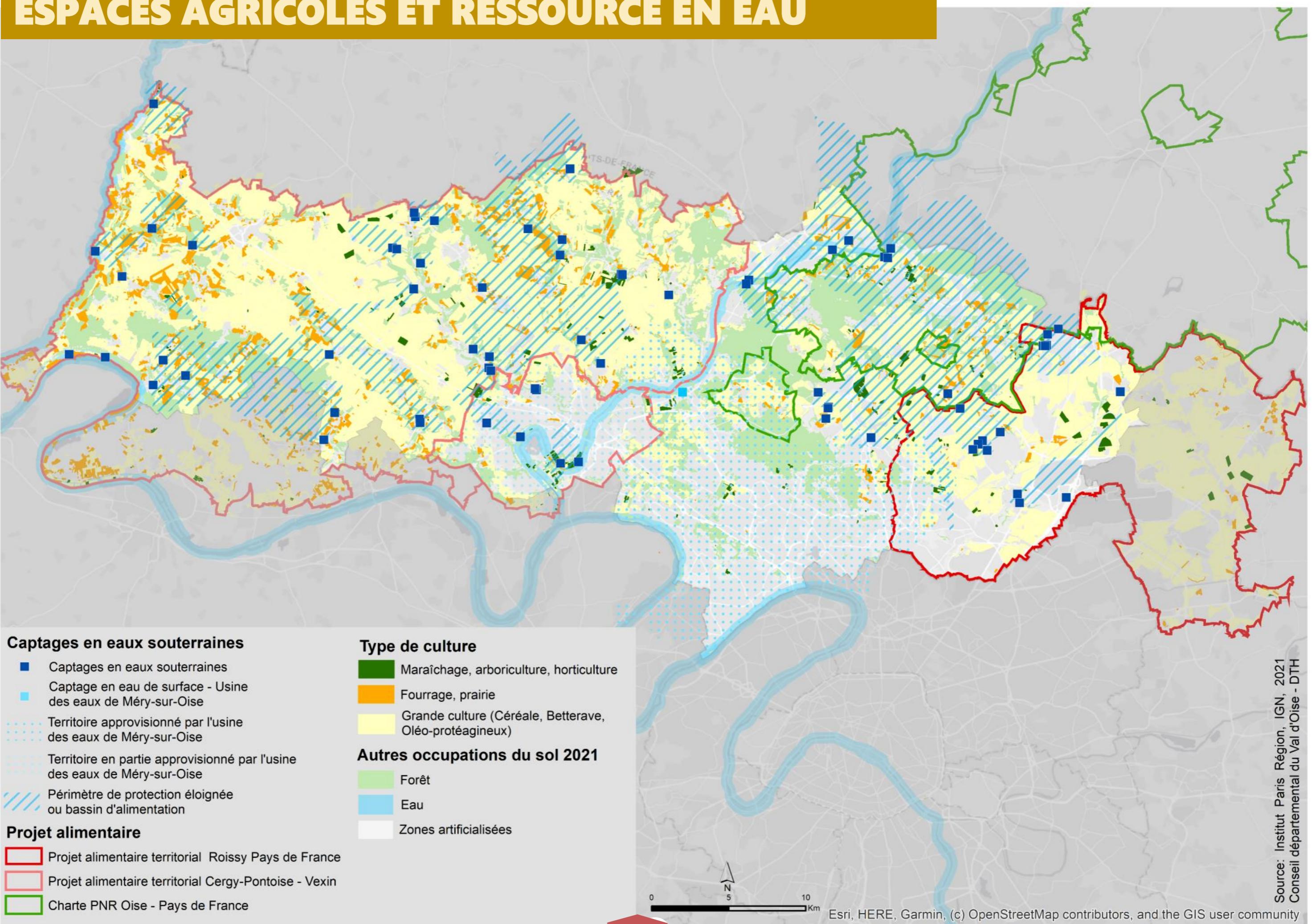
- Maraîcher et horticulteur
- Drive fermier
- Vente à la ferme du mardi au samedi
- Cueillette



Chauvry – Ferme de Chauvry

- Élevage de 180 chèvres alpines
- Visites pédagogiques
- Prix nationaux
- Vente à la ferme

ESPACES AGRICOLES ET RESSOURCE EN EAU



ÉNERGIE

Le double défi d'un territoire sobre et producteur

DIAGNOSTIC

Moins. En grande couronne, le résidentiel et les déplacements sont les premiers postes de consommation d'énergie (35% et 28%). L'âge des logements est un facteur déterminant (60% antérieurs à 1975 en VO). Des actions volontaristes départementales participent à la réduction des besoins énergétiques du territoire : Plan vélo, Val d'Oise Territoires, ou encore Plan de sobriété.

Mieux. Si le mix énergétique valdoisien est similaire au national, sa dépendance aux énergies fossiles est cependant plus forte qu'en cœur de métropole : en zone peu dense, les transports collectifs et réseaux de chaleur sont plus difficiles à déployer. Le bâtiment (tertiaire et logements) est ainsi consommateur à 50% d'énergies fossiles.

Autrement. Marqué par les infrastructures de transport d'énergie (oléoducs, lignes très haute tension) et malgré un important potentiel, le Val d'Oise est peu producteur. La géothermie se développe mais énergie solaire et méthanisation restent sous-exploitées. Le territoire, inscrit ou classé à 70%, reste contraignant pour le développement des énergies renouvelables et de récupération (EnR&R).

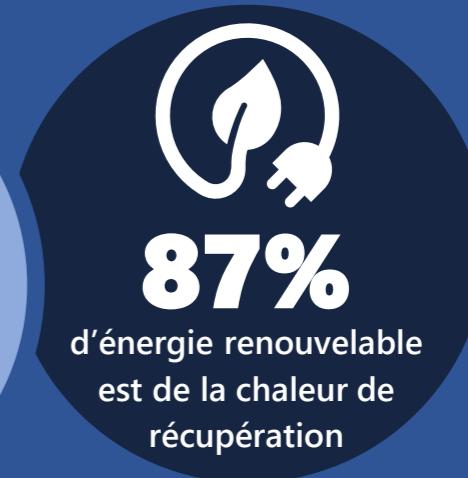
ENJEUX

Partager les conditions de développement des EnR&R en Val d'Oise au regard de la définition à venir de zones d'accélération des énergies renouvelables et les travaux de révision en cours du Schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE).

Renforcer l'offre et l'accessibilité des pôles d'emplois et de loisirs, sur le territoire afin de réduire le besoin de déplacement.

Part des logements peu performants (2018)	VO	IDF
Propriétaires-occupants	47%	48%
Parc locatif privé	49%	55%
Parc locatif social	28%	29%

Propriétaires-occupants
Parc locatif privé
Parc locatif social



OBJECTIFS

- ✓ Réduire les besoins énergétiques en :
 - Soutenant la rénovation des bâtiments, pérennisant Val d'Oise Rénov' et en développant Val d'Oise Territoires,
 - Participant à la sensibilisation des publics, notamment collégiens.
- ✓ Définir les enjeux du territoire en matière de développement des EnR&R en Val d'Oise, puis des principes d'implantation respectueux du patrimoine et identités locales. Enfin, structurer des actions spécifiques permettant leur développement

EXEMPLES DE RÉALISATION

Bonneuil-en-France

Station d'épuration – Biogaz

MOA : SIAH – Soutien : AESN, État, GRDF, Vélia, Région IDF



- Captation-production de biométhane
- Traitement biologique des eaux usées.
- Installation de digesteurs pour la production de biogaz et la réduction des boues à valoriser.

Villiers-le-Bel

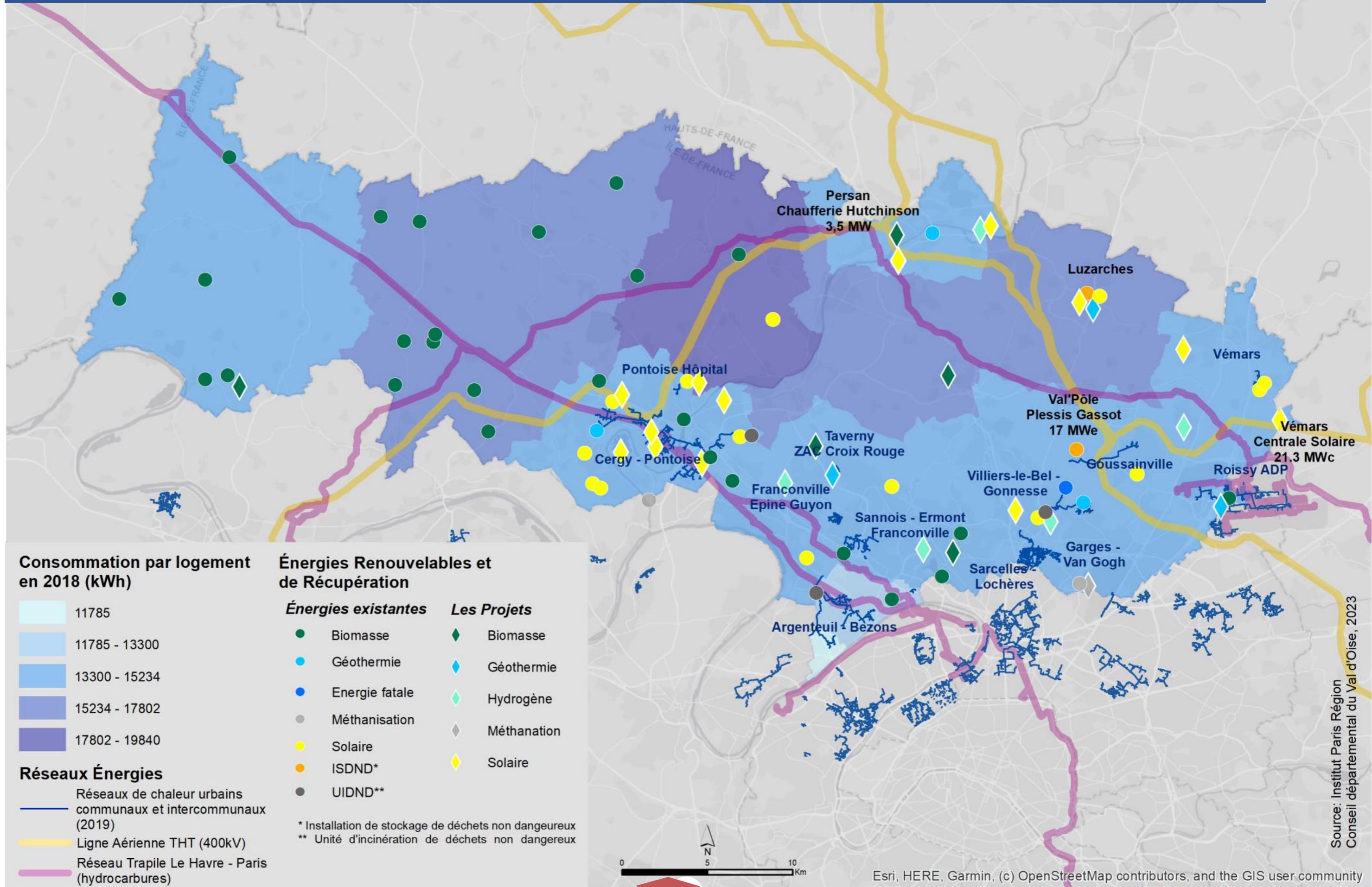
Réseau de géothermie Villiers-le-Bel – Gonesse

Projet porté par le gestionnaire : Société Coriance



- 3ème puit ouvert en 2017
- 50% des besoins du réseau des communes
- -15% d'émissions de GES pour la production de chaleur (2 284 tCO₂ /an).

DE LA PRODUCTION À LA CONSOMMATION, L'ÉNERGIE EN VAL D'OISE



RISQUES et NUISANCES

Un département multi-exposé

DIAGNOSTIC

Eau : Le Val d'Oise est fortement exposé au risque de ruissellement, avec 74 communes concernées, et aux crues (Oise, Seine et leurs affluents).

Air : Comme dans le reste de l'Île-de-France, la qualité de l'air s'améliore ces dernières décennies. Cependant, si le Val d'Oise respecte les limites réglementaires françaises (sauf dioxyde d'azote), les valeurs mesurées excèdent toujours les recommandations de l'OMS.

Sols : Près de 60% des communes du Val d'Oise sont exposées au risque d'effondrement de cavités souterraines. Le risque de retrait /gonflement des argiles est également important et croît avec les sécheresses.

Technologie : Le Val d'Oise compte 14 sites classés SEVESO dont 3 en seuil haut, mais il est également concerné par les plans de protection des risques (PPRT) d'établissements situés à proximité du territoire (Port de Gennevilliers et SIAAP Seine-Aval à Achères).

Dans l'ensemble, 28% des Valdoisiens sont fortement exposés aux effets cumulatifs de plusieurs risques pour leur santé (seuil >38/100 de l'indice de l'Observatoire Régional de Santé en 2022), contre 14% en IDF. Par ailleurs, Le réchauffement climatique est source de risques nouveaux et d'intensification des risques existants (canicule, incendies, inondations).

ENJEUX

Coordination et gouvernance des collectivités sont des éléments clés pour la protection de la population. En amont, information et éducation des populations et préventions sont déterminantes dans la résilience du territoire. Cela permet également une meilleure prise en compte des nuisances et de leurs effets sur la santé dans les politiques publiques.

Face au réchauffement climatique, la nature en ville et la renaturation des cours d'eau sont des moyens efficaces de réduire les risques naturels (îlots de chaleur urbains, inondations par ruissellement...).

Population
surexposée
au bruit
2022

	Aérien	Routier	Ferré
VO	20%	4%	1%
IDF	0,5%	10,8%	3,7%



OBJECTIFS

- ✓ Réduire le nombre d'équipements départementaux exposés aux risques :
 - Analyser l'air intérieur des bâtiments scolaires et des établissements médicaux sociaux,
 - Soutenir les aménagements contribuant à la maîtrise du risque inondation et ruissellement sur le territoire,
 - Réduire la vitesse et améliorer les revêtements des routes.
- ✓ Traiter les points noirs liés au bruit des routes départementales ciblés par le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE)
- ✓ Intégrer le risque incendie dans les programmes de gestion et d'aménagement des forêts départementales
- ✓ Développer des services d'ingénierie aux collectivités (mesure de la qualité de l'air intérieure, soutien de l'Inspection générale des carrières)
- ✓ Pérenniser le soutien aux observatoires du bruit et de la qualité de l'air franciliens et poursuivre l'action départementale visant à réduire l'exposition de la population aux nuisances sonores

EXEMPLE DE RÉALISATION



Jouy-le-Moutier

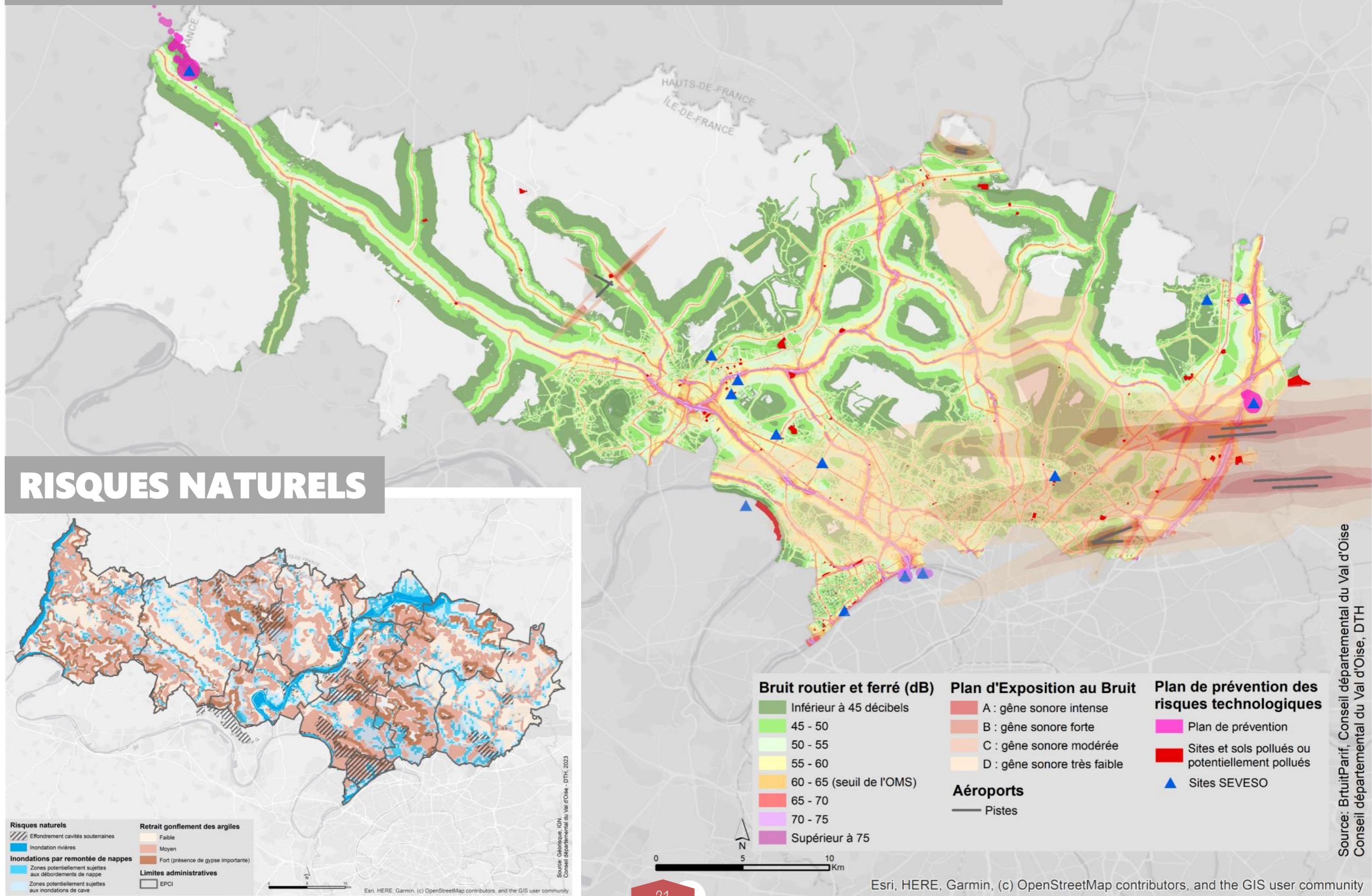
Cour oasis – École du Noyer

MOA : Ville de Jouy-le-Moutier – Soutien : CDVO,
Région IDF – Accompagnement : CAUE 95

Réduction des îlots de chaleur et du risque de ruissellement par la désimperméabilisation

Concertation avec la communauté scolaire pour un aménagement adapté aux enfants

EXPOSITION AU BRUIT ET RISQUES TECHNOLOGIQUES







STRATÉGIE TERRITORIALE

INVESTIR POUR LES MOBILITÉS

*en réalisant et soutenant les projets prioritaires pour mieux relier
les Valdoisiens, leurs emplois, leurs loisirs et les ressources du
territoire*

MOBILITÉ(S)

Connecter, innover, décarboner

DIAGNOSTIC

La mobilité en Val d'Oise est fortement polarisée par le cœur de métropole, concentrant à la fois l'essentiel de l'offre d'emploi et de l'offre culturelle de l'Île-de-France. Dans le département, la plateforme aéroportuaire de Roissy et l'agglomération Cergy-Pontaine constituent deux autres pôles d'activité majeurs, alors que le sud du territoire concentre l'essentiel de la population.

Les réseaux de transports ferrés et routiers sont le miroir de cette polarisation avec des réseaux ferrés et autoroutiers dominés par les radiales, à l'exception de la Francilienne reliant Cergy et Roissy.

Indispensable en tissu pavillonnaire et péri-urbain, l'automobile est dans le Val d'Oise le principal mode de déplacement devant le train et loin devant le vélo qui jouit cependant d'un développement important depuis 2019.

ENJEUX

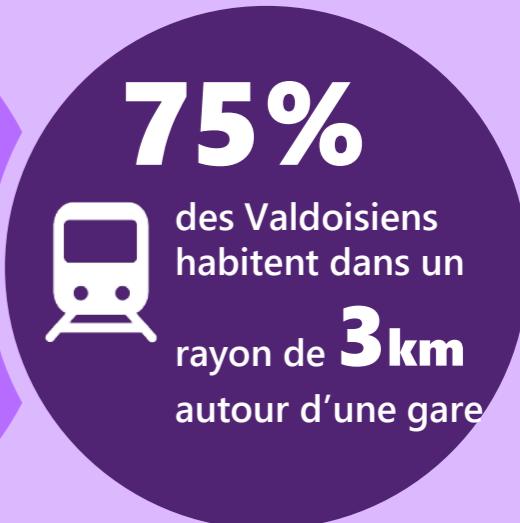
Enjeu commun à la grande couronne, la route, au cœur de la desserte fine et périurbaine doit s'ouvrir à la multimodalité (vélo, bus express, covoiturage) pour devenir plus vertueuse.

Le vélo doit quant à lui être réaffirmé comme mode à part entière et se substituer aux trajets motorisés les plus courts. Enfin, la réalisation des grands projets d'infrastructure est indispensable à la desserte efficace du territoire, notamment à l'est.

Mobilités domicile-travail,
IPR, 2022

Part des transports collectifs

	VO	IDF
Part des transports collectifs	35%	44%
Part des modes actifs	8%	12%
Distance moyenne	14km	10km



OBJECTIFS

- ✓ Développer les infrastructures dédiées aux mobilités douces et décarbonées (bornes de recharge, pistes cyclables et stationnement vélo)
- ✓ Investir pour l'entretien et l'innovation sur le réseau routier
- ✓ Soutenir les projets de transports collectifs connectant les pôles du territoire :
 - Création de lignes BHNS : Bus Entre Seine, réseau Grand Roissy, Cergy-Roissy,
 - Création de lignes de métro nouvelles : Grand Paris Express (17 et 19),
 - Extension du réseau de tramway régional : T11 et T13 dans le Val d'Oise,
 - Interconnexion de la ligne Transilien H à Saint-Denis Pleyel.
- ✓ Réduire les besoins de mobilité domicile-travail en soutenant l'emploi local

EXEMPLE DE RÉALISATION

Bessancourt

Pôle gare multimodal

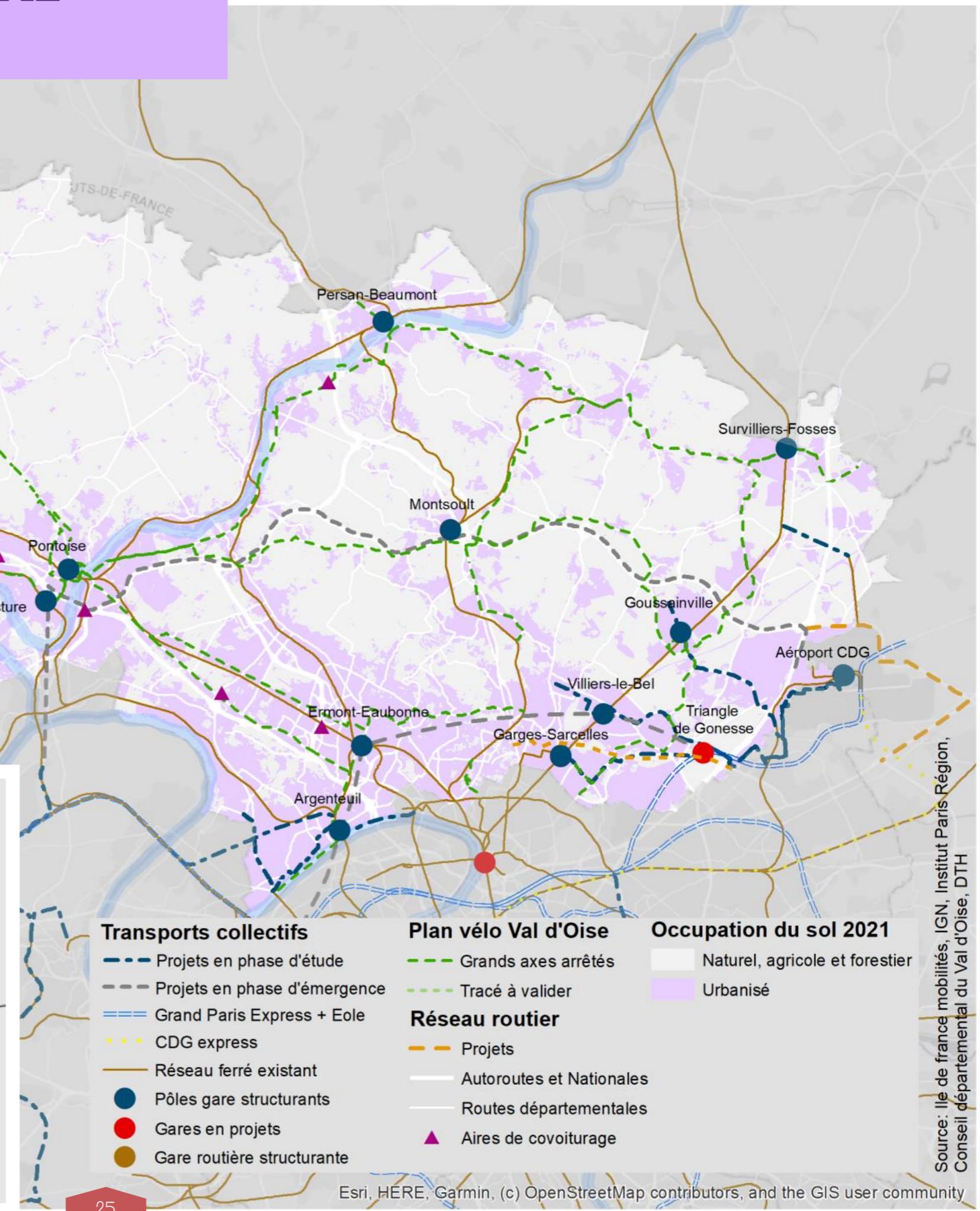
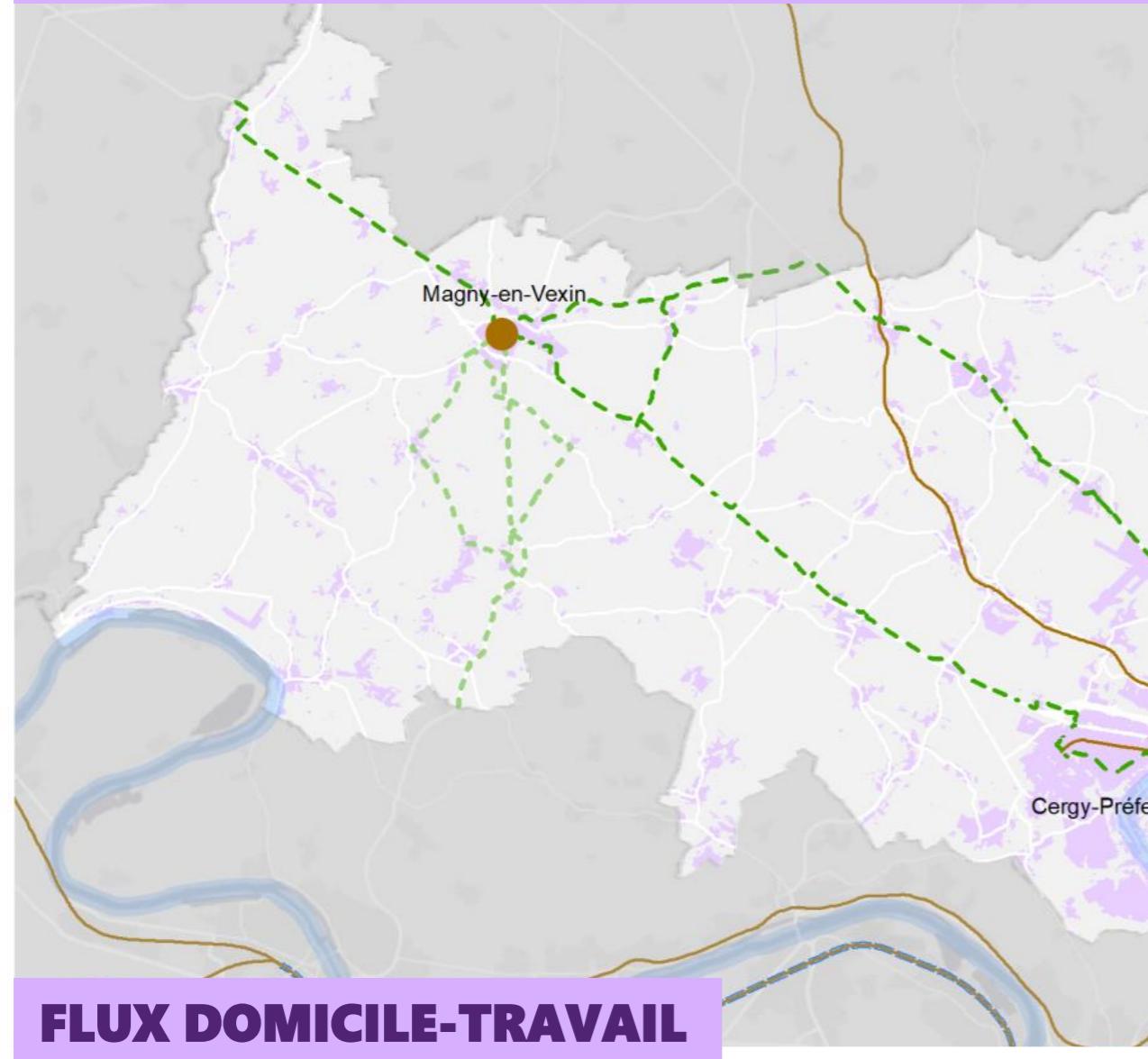
MOA : CA ValParisis (CA VP)

Financement : IDFM, CA VP, SNCF Mobilités

- Desserte SNCF - Transilien H
- Dépose-minute automobile
- Piste cyclable intercommunale aménagée
- Parking vélo sécurisé Véligo
- Parking automobile
- Desserte par 3 lignes de bus



PROJET DE TRANSPORTS EN VAL D'OISE



COMMERCE ET LOGISTIQUE

Développer l'économie circulaire

DIAGNOSTIC

Le Val d'Oise présente une armature commerciale complète avec un axe d'importance régionale sur la RD14 entre Pierrelaye et Franconville. Le e-commerce est lui en croissance de 15% par an. Il est source de pressions en ville, représentant 20% des flux, et sur le foncier pour ses importants besoins de stockage et de transit.

Le Val d'Oise, bénéficie de ce point de vue d'une forte attractivité, confortée par la présence de sites de dimension internationale autour de ses grands pôles économiques et axes de communication : l'axe A1, la plateforme de Roissy (Hub FedEx) et, dans une moindre mesure, Cergy-Pontoise, desservie par l'A15 et ayant vu s'installer la plateforme logistique de pièces détachées Renault en 2021. Enfin, la perspective de projets fluviaux majeurs (MAGEO, CSNE et Port Seine-Aval) apporte un potentiel de développement important de la plateforme multimodale de Bruyères-sur-Oise, dont les infrastructures ferrées et fluviales viennent d'être rénovées.

Tous ces modes de consommations produisent des déchets, encore peu valorisés (25% de recyclage en 2021). Le maillage des infrastructures de gestion de déchets reste incomplet sur le territoire.

ENJEUX

Soutenir les commerces de proximité, pour l'animation des coeurs de ville et la réduction de la dépendance à la voiture.

Réduire les émissions liées à la logistique, notamment en soutenant les projets de transport massifiés et moins polluants.

Prendre en compte le e-commerce pour les besoins logistiques de stockage et de transport du dernier kilomètre.

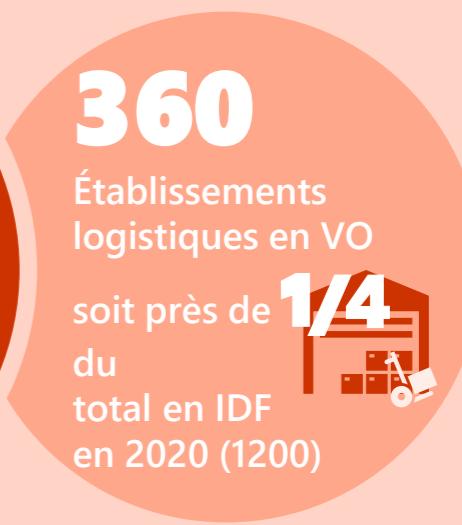
Favoriser l'émergence de l'économie circulaire en soutenant le développement de la chaîne du recyclage et réemploi.

Production annuelle de déchets par habitant
ORDIF, 2021

Ordures ménagères
dont collecte sélective

VO	IDF	Ti (91)*
324kg	322,8kg	245kg
42kg	41,8kg	68kg

*collectivités essoniennes en tarification incitative



*Commission départementale d'aménagement commercial

OBJECTIFS

- Intégrer les principes de l'économie circulaire dans les projets et marchés du Département
- Favoriser le maintien et l'implantation du commerce de proximité
- Soutenir l'implantation du projet alimentaire Agoralim dans l'Est du Val d'Oise
- Contribuer au développement de la plateforme multimodale du Port de Bruyères et soutenir le projet Canal Seine-Nord Europe - MAGEO dans leur dimension économique
- Organiser et optimiser la circulation des poids lourds
- Agir contre les dépôts sauvages

EXEMPLE DE RÉALISATION



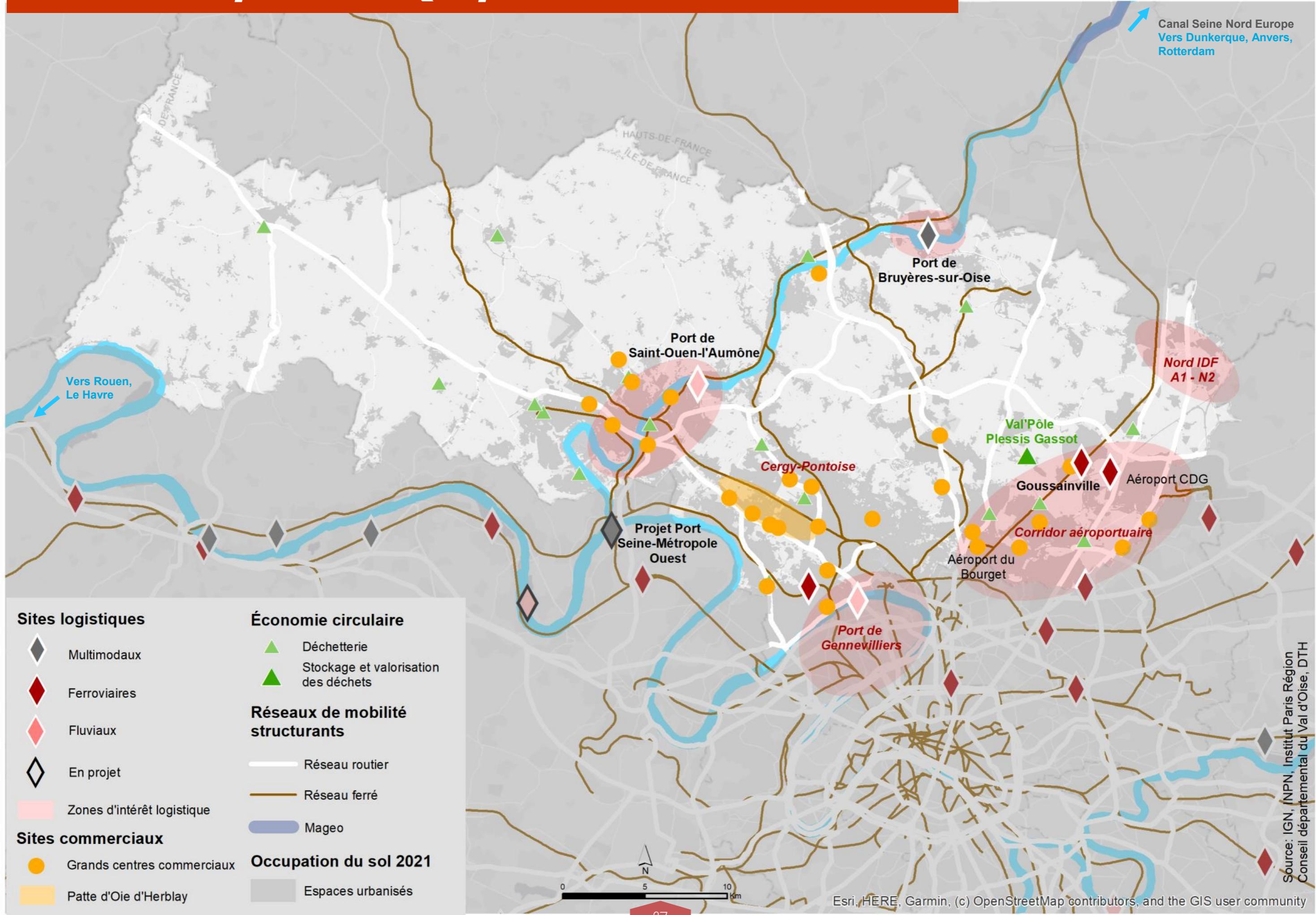
Eaubonne

Recyclerie Les Pépites

Soutien : Agglomération Val Parisis (prêt de locaux), Syndicat Emeraude, Ville d'Eaubonne, Département.

- Collecte, valorisation, vente d'objets d'occasion
- Equipe de bénévoles et de personnes en insertion
- Ateliers de sensibilisation, de création et de réparation
- Local de 480 m2

COMMERCE, LOGISTIQUE, ECONOMIE CIRCULAIRE







STRATÉGIE TERRITORIALE

INVESTIR POUR L'ATTRACTIVITÉ DU VAL D'OISE

*en poursuivant une ambition de développement de l'attractivité
du département, notamment par le tourisme, les loisirs et le
sport*



EMPLOI & FORMATION

Favoriser la formation et l'innovation

DIAGNOSTIC

L'emploi dans le Val d'Oise recule (-10 870 emplois entre 2008 et 2019) pour une population croissante (+15 330 actifs). Pourtant, entre 2012 et 2021, le foncier dédié aux activités économiques a progressé de 6,5%, très majoritairement en extension urbaine. Cette tendance s'est accentuée depuis 2020. La plateforme aéroportuaire de Roissy a perdu 12 000 emplois durant la crise COVID, malgré une reprise en 2022. L'est du département compte le ratio emploi-actif le plus élevé mais également le taux de chômage le plus important.

Le Val d'Oise est marqué par l'importance de ses activités transversales (transport, logistique). L'économie présente progresse sur le territoire, contrairement aux fonctions métropolitaines (services supérieurs, recherche, etc.), qui s'inscrivent dans une dynamique de re-concentration vers le cœur d'agglomération. Le département jouit par ailleurs de pôles économiques accessibles et d'un territoire attractif connecté à 100% à la fibre optique.

La formation supérieure est majoritairement concentrée sur le campus cergyptain et est structurée autour d'un consortium de 12 établissements dit "CY Alliance". Ce regroupement fédère université, grandes écoles et établissements privés autour du développement du campus. L'offre reste néanmoins incomplète (études longues, médecine...) et inégalement répartie sur le territoire.

ENJEUX

Attirer des entreprises dans le Val d'Oise pour rééquilibrer le rapport entre emplois et actifs et créer un écosystème favorable à l'innovation.

Développer l'ouverture vers l'international en lien avec la plateforme aéroportuaire de Roissy.

Favoriser l'insertion des jeunes et des populations fragiles.

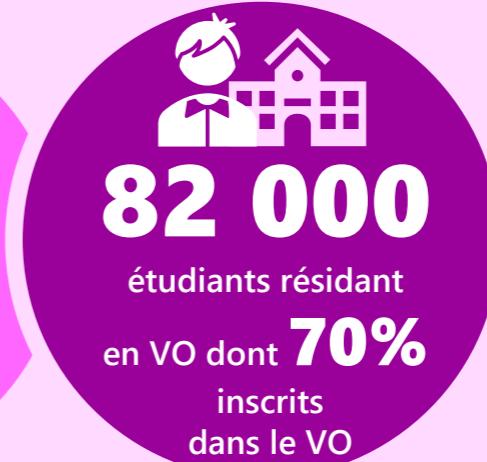
Accompagner la reconversion des zones d'activité vieillissantes, menacées de devenir « hors marché » par l'application du décret *Éco Énergie Tertiaire* imposant des mesures de réduction de la consommation d'énergie.

Structure socio-professionnelle de la population active

INSEE, 2020

Cadres
Employés /ouvriers

	VO	IDF
Cadres	11,6%	18,2%
Employés /ouvriers	29,6%	24,9%



OBJECTIFS

- ✓ Favoriser la poursuite d'étude en Val d'Oise et conserver les "talents" :
 - Développer le campus de Cergy-Pontoise (+10000 étudiants en 2030), le logement étudiant et offrir des formations au plus proche des territoires,
 - Crée une cité scolaire internationale dans l'est du département.
- ✓ Accompagner les employeurs et les acteurs de la formation pour favoriser l'insertion professionnelle
- ✓ Agir pour l'attractivité du territoire à travers une nouvelle agence dédiée
- ✓ Soutenir l'innovation dans l'entreprise et dans la formation
- ✓ Favoriser l'accessibilité des pôles d'emploi en transports collectifs
- ✓ Favoriser des stratégies innovantes et économies en foncier d'aménagement économique pour accroître la capacité d'accueil du territoire en s'appuyant sur la SEMAVO et les partenaires (EPFIF, EPCI...)



EXEMPLE DE RÉALISATION

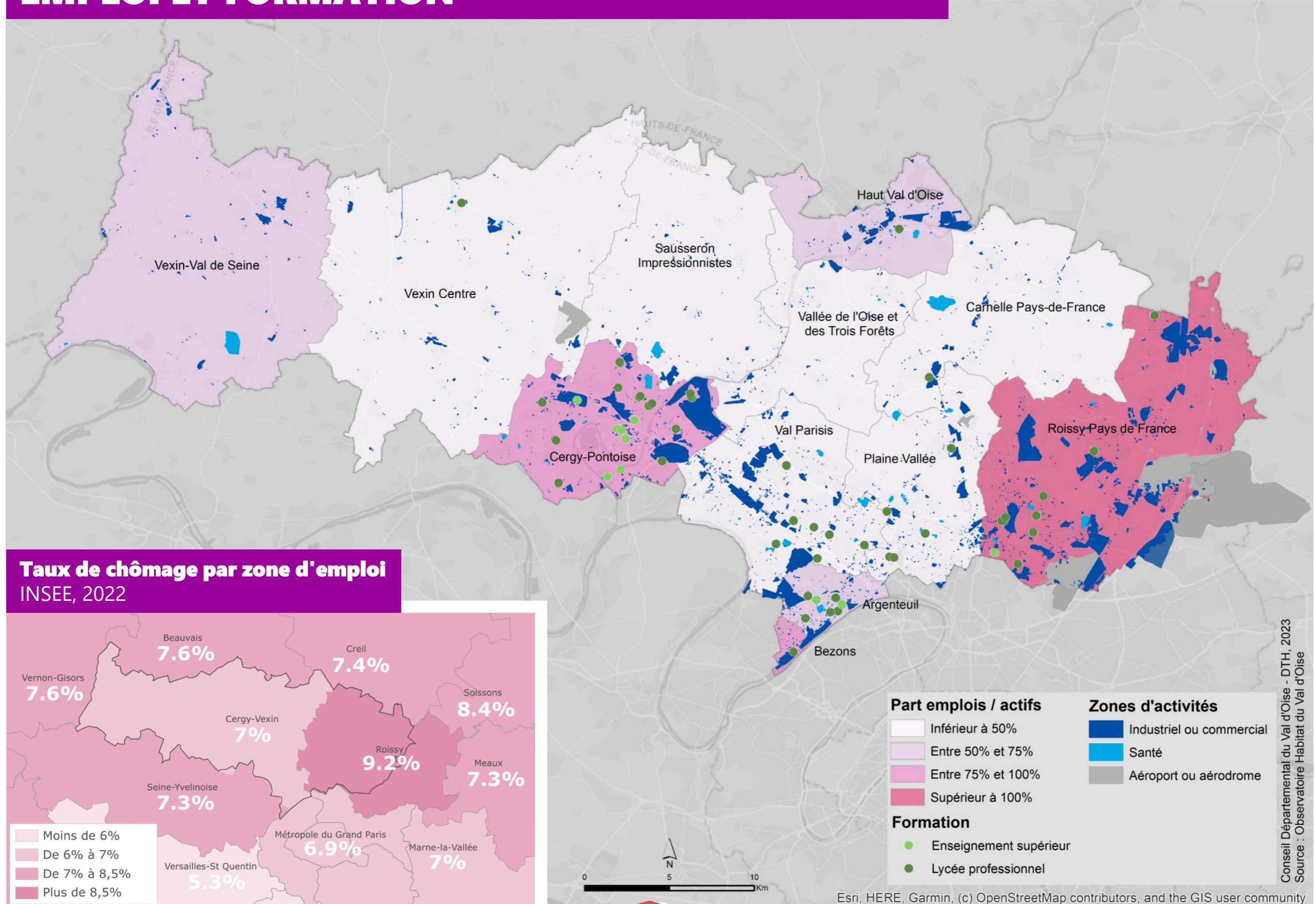
Saint-Ouen-l'Aumône, Arnouville

Brigades Vertes

Convention : CDVO ; Centre Pédagogique pour Construire une Vie active (CPCV)

- Dispositif d'encadrement d'agents en insertion bénéficiaires du RSA depuis avril 2022
- 2 équipes de 5 salariés recrutés en contrats aidés dans le cadre des Parcours Emplois Compétences
- Missions d'entretien des accotements routiers, des espaces verts (collèges), fauchage, plantation...

EMPLOI ET FORMATION



TOURISME ET PATRIMOINE

Une destination de proximité à développer

DIAGNOSTIC

Le territoire du Val d'Oise, par sa situation, ses paysages, son patrimoine, ses voies d'eau, a de véritables atouts pour développer le tourisme et la découverte des territoires de proximité, à vélo, à pied, en transport fluvial ou en train. On compte 1 800 km de sentiers balisés pour la randonnée pédestre et 275 km pour les itinéraires cyclables de loisirs.

Porté par les clientèles de proximité, à 75% franciliennes, le tourisme en Val d'Oise est avant tout un tourisme de courtes excursions tourné vers quelques sites qui restent des destinations de second plan à l'échelle régionale.

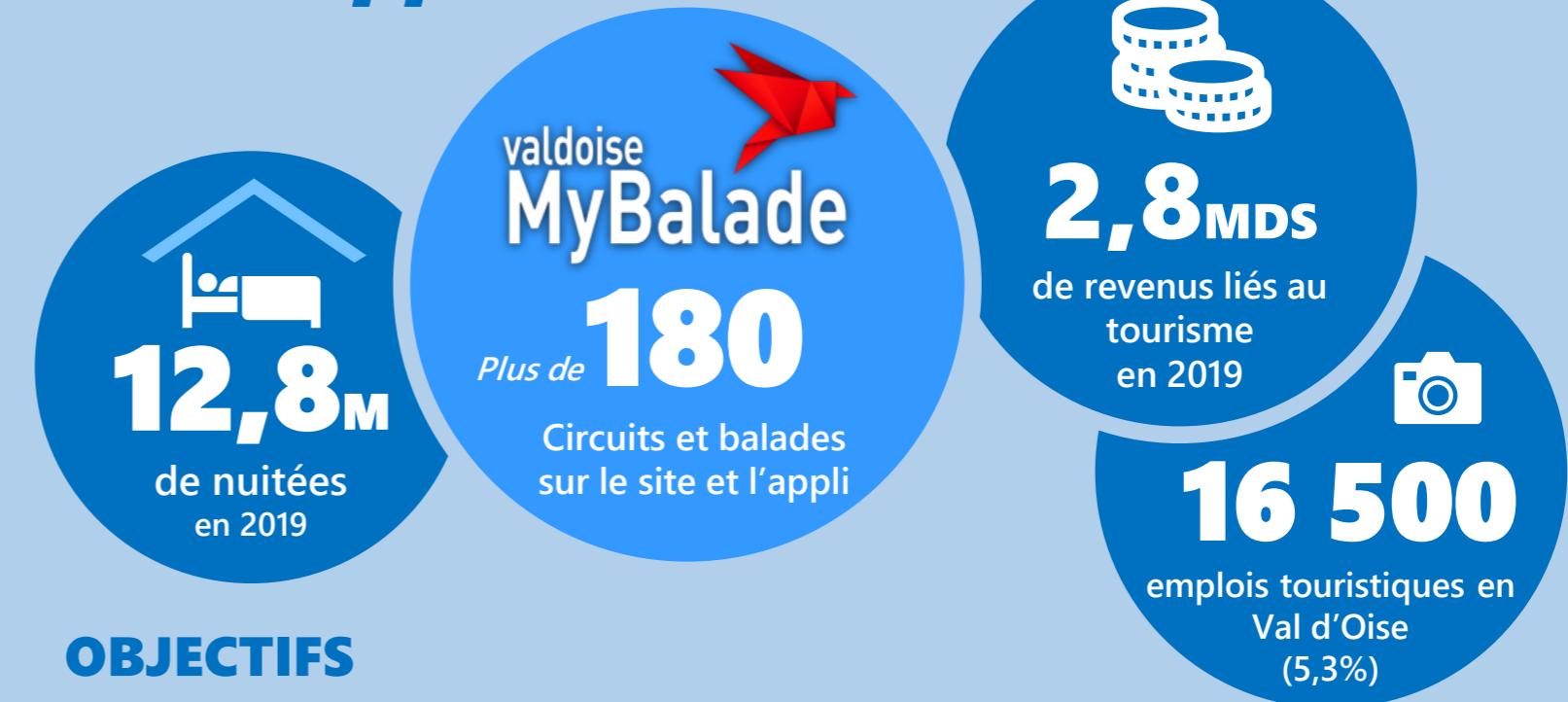
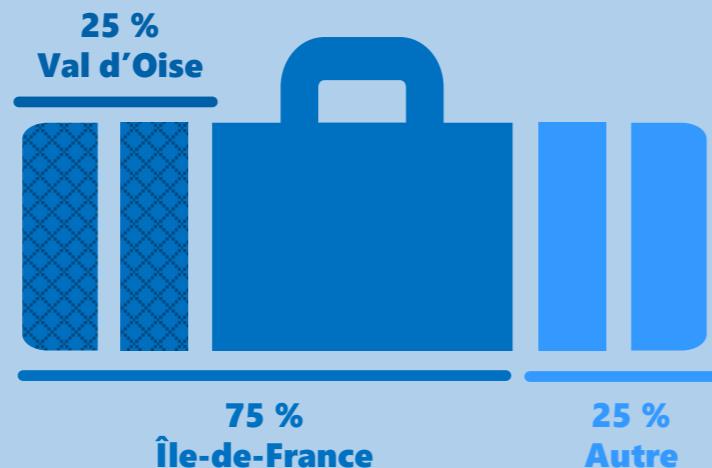
Toutefois, l'offre d'hébergement marchand (44% des nuitées) reste très concentrée dans les secteurs de centre urbain et à Roissy. Le Val d'Oise souffre également d'un manque de lisibilité de son identité et de son offre touristique qui le maintient en bas de classements à l'échelle francilienne en parts de marché.

ENJEUX

Le Val d'Oise doit se démarquer des autres destinations régionales par une offre qui s'appuie sur le patrimoine historique et naturel, sur une offre récréative, sur la promotion des expériences insolites et par le développement de nouvelles formes de tourisme.

Il est essentiel de limiter l'impact environnemental de l'activité touristique, notamment en termes de mobilité et de services.

Provenance des touristes du Val d'Oise
Val d'Oise
Tourisme,
2019



OBJECTIFS

- ✓ Développer les sites emblématiques et la marque impressionniste
- ✓ Développer le slow tourisme* et le tourisme durable sur les territoires
 - * tourisme favorisant une mobilité réduite et lente (pédestre, cyclable ou fluvial), la valorisation de toutes les formes de patrimoine et la dimension locale.
- ✓ Soutenir l'émergence d'une offre différenciante et mémorable
- ✓ Maintenir la qualité du patrimoine bâti et naturel

EXEMPLES DE RÉALISATION

Us

Vél'Ofil du Vexin

Soutien : SNCF, Val d'Oise Tourisme, PNR Vexin français, Région IDF, IDFM, commune d'Us, Initiative95



- Accueil vélo en gare
- Activités destinées aux passagers ; site de coworking

- Location-réparation vélo
- Espace de restauration et vente de produits locaux

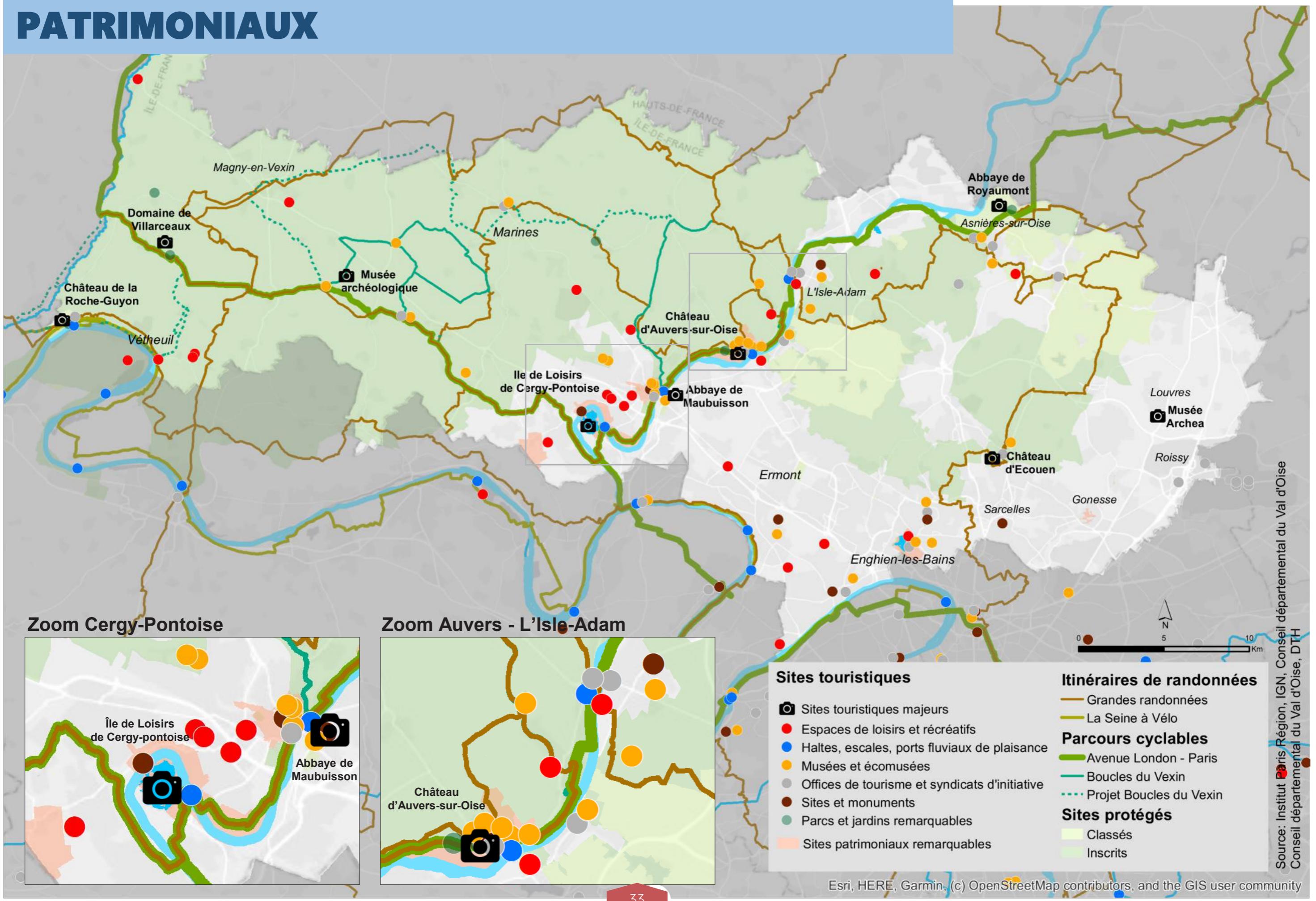
Argenteuil

Maison Impressionniste Claude Monet

MOA : Ville d'Argenteuil
Soutien : CDVO, Région IDF, État, mécénat

- Préemption et rénovation d'un lieu patrimoniale
- Relations partenariales (Quai Branly, Orsay, Centre Pompidou)

SITES TOURISTIQUES, CULTURELS ET PATRIMONIAUX



SOURCES

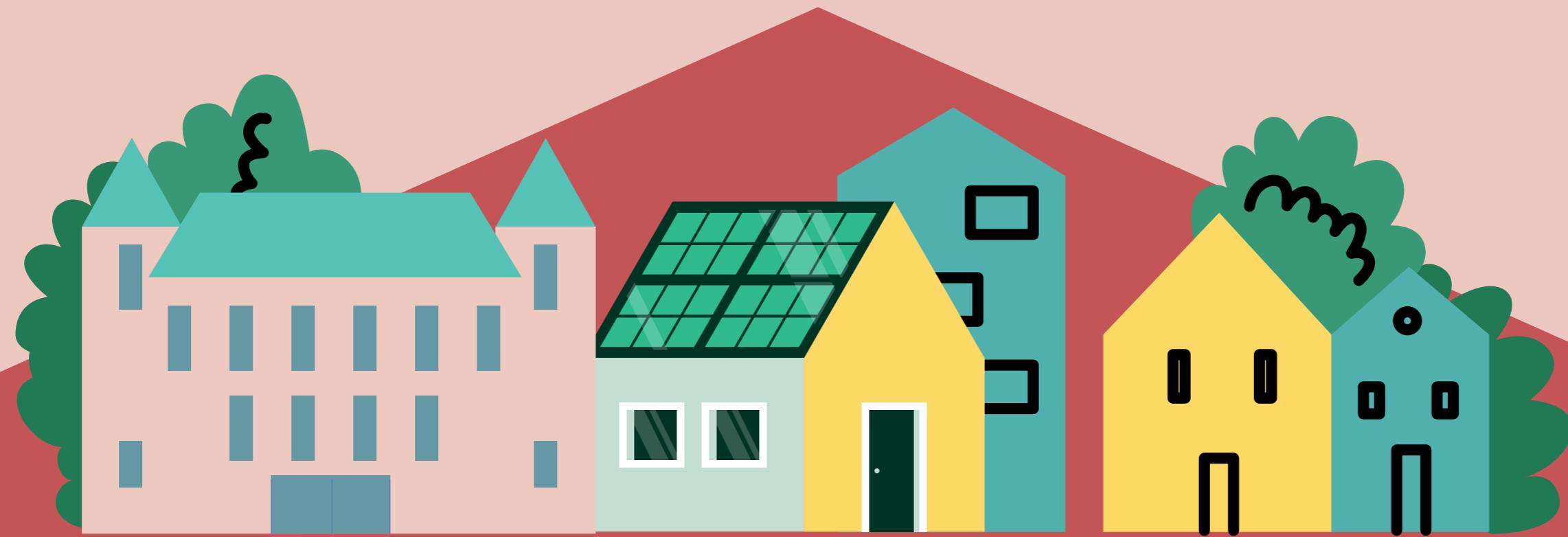


DÉMOGRAPHIE :	Recensement de la population, IGN, INSEE 2019, Sitadel (base de données Data.gouv).
AMÉNAGEMENT :	Institut Paris Region, IGN, EPFIF 2022, Conseil départemental du Val d'Oise.
NATURE ET BIODIVERSITÉ :	Institut Paris Region, IGN, INPN, Conseil départemental du Val d'Oise, Rapport d'activité ENS départementaux et locaux 2019-2022 (CDVO).
EAU ET AGRICULTURE :	Institut Paris Region, IGN, SEDIF, CYO, DRIEAT IDF, Agence Eau Seine Normandie, Conseil départemental du Val d'Oise.
ÉNERGIE :	Institut Paris Region, IGN, AREC, ROSE, Conseil Départemental du Val d'Oise.
RISQUES ET NUISANCES :	Institut Paris Region, IGN, BruitParif, ROSE Île-de-France, Géorisques, Conseil départemental du Val d'Oise.
MOBILITÉ(S) :	Institut Paris Region, IGN, Île-de-France Mobilités, Conseil départemental du Val d'Oise, Les Franciliens territoires et modes de vie, Institut Paris Région, 2021.
COMMERCE ET LOGISTIQUE :	Institut Paris Region, IGN, CEEVO, ORDIF, Conseil départemental du Val d'Oise.
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR & EMPLOI :	Institut Paris Region, IGN, INSEE, CY Cergy Paris Université, CEEVO, Conseil départemental du Val d'Oise.
TOURISME ET PATRIMOINE :	Institut Paris Region, IGN, Val d'Oise tourisme, PNR Vexin Français, Conseil départemental du Val d'Oise.

DERRIÈRE LES CHIFFRES, la Direction des Territoires et de l'Habitat du Département

LAÉTITIA KERBOUZ <i>Directrice Territoires et Habitat</i>	DIANE ROUSSIGNOL puis JULIEN LALY <i>Responsable du Pôle Aménagement du territoire et Habitat</i>	CINDY SCHROEDER <i>Chargée de Mission Aménagement et Urbanisme</i>	ROMAIN MORIN <i>Chargé d'études Urbanisme</i>	MOHAMED SARDI puis CHLOE COSSEMENT <i>Apprenti géomaticien</i> <i>Apprentie géomaticienne</i>
---	--	--	---	--

Et avec la participation des Direction de l'Environnement, du Développement Durable et de l'Agriculture, Direction de l'Attractivité, de l'Enseignement supérieur et du Tourisme, Direction des Mobilités et Direction des Systèmes d'Information



VAL D'OISE 2040

Stratégie territoriale